



Mercredi 12 novembre 2025

Boualem Sansal gracié Réaction de l'Académie Goncourt

L'Académie Goncourt se réjouit de la libération de Boualem Sansal.

Depuis près d'un an, notre compatriote était maintenu en détention, avait été jugé et condamné parce qu'il écrivait, parce qu'il disait le monde.

Nous n'avons eu de cesse – Académie Goncourt – de le défendre, de le soutenir, de penser à lui.

Aujourd'hui, après près d'un an de détention, Boualem Sansal recouvre sa liberté, sa liberté de mouvement, sa liberté de pensée, sa liberté d'expression. Il pourra de nouveau écrire sans contrainte, il pourra de nouveau parler et nous pourrons de nouveau le lire, l'entendre et le serrer dans nos bras.

L'Académie Goncourt en est infiniment heureuse.